



ASKALIA

RESEAU DES ACTEURS ET RESPONSABLES
DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Règle d'adhésion

Organisme de formation, Cabinet conseil, Consultant, Formateur indépendant

Pourquoi ?

- Askalia est une association qui rassemble en priorité des Responsables Formations et des Responsables Développement des Compétences en entreprise.
- Askalia doit rester un lieu d'échanges entre pairs où chacun porte les valeurs communes de bienveillance, efficacité, partage, réflexion et solidarité.
- Askalia souhaite maintenir une proportion de $\frac{3}{4}$ d'adhérents Responsables Formations et Responsables Développement des Compétences et $\frac{1}{4}$ d'autres adhérents.
- Askalia n'est pas un lieu de développement d'affaires ou de sollicitations commerciales auprès des membres.

La règle ?

La demande d'adhésion d'un Organisme de formation, Cabinet conseil, Consultant ou Formateur indépendant sera soumise à condition :

-Transmettre au moins 2 noms de Responsables Formations / Responsables Développement des Compétences (issus de leurs réseaux professionnels) susceptibles d'être intéressés pour rejoindre Askalia.

ou

-Revenir vers nous avec **au moins** 2 noms de Responsables Formations / Responsables Développement des Compétences, dès qu'ils ont connaissance de la présente règle, afin que leur demande d'adhésion puisse être étudiée plus avant

-Askalia s'engage dans un second temps à « convertir » **les prospects proposés** en futurs adhérents, en prenant attache avec eux afin de leur présenter l'offre de l'association et sa valeur ajoutée, et en les conviant à des réunions de groupe.

-Si les prospects proposés n'adhèrent finalement pas à l'Association, l'Organisme de formation, le Cabinet conseil, le Consultant ou le Formateur indépendant, n'en sera pas tenu responsable et son adhésion à Askalia pourra tout de même être validée.

-Si l'Organisme de formation, le Cabinet conseil, le Consultant ou le Formateur indépendant ne souhaite pas nous partager **au moins 2 noms de** Responsables Formations / Responsables Développement des Compétences issus de ses réseaux professionnels, alors sa demande d'adhésion à Askalia se verra refusée.